

S'ENGAGER POUR SERVIR

**Séverine TRICOIRE, Adjudante-chef
au service militaire adapté**

Qu'est-ce qui vous a donné l'envie de vous engager dans l'armée?



J'avais 20 ans en décembre 1994 quand je me suis engagée au service militaire national comme appelée du contingent à Rennes. Le milieu militaire m'attirait. Je voulais donner un but à ma vie, intégrer un collectif avec des règles à respecter... Et qu'elles soient les mêmes pour tous ! Il n'y a que l'armée qui propose une véritable mixité sociale et qui offre une cohésion dans le collectif.

Et l'armée offre un double avantage : apprendre un métier et acquérir le statut de militaire.

Bien que je n'ai jamais pris part à des OPEX (dans le jargon militaire, les opérations extérieures sont des interventions des forces militaires françaises en dehors du territoire national qui se déroulent en collaboration avec les organisations internationales (ONU – OTAN-UE) et les armées locales), j'ai dû participer à des manœuvres (entraînements militaires dans le civil). L'entraînement sportif est intense, plusieurs heures par jour y sont consacrées. Je suis restée 2 ans à Rennes. J'y étais secrétaire d'autorité (assistante de direction dans le civil).

Quels sont les avantages pour une femme de travailler dans l'armée ?

Selon moi, il n'y a pas de différence à être une femme dans l'armée. La même grille indiciaire est appliquée pour les hommes et les femmes. Je pense qu'il y a plus d'égalité entre les femmes et les hommes dans l'armée que dans le civil. La maternité peut être sereinement envisagée pour une femme militaire. On peut très facilement composer entre sa vie personnelle et sa vie professionnelle. Mais bien sûr c'est une question que les hommes ne se posent pas !



Pourquoi avez-vous choisi de travailler au SMA ?

Après 9 ans au 1^{er} régiment de tirailleur à Épinal en tant que militaire du rang (l'équivalent de la catégorie C dans la fonction publique !) et 4 ans comme sous officier au 3^{ème} régiment médical à la Valbonne près de Lyon, en tant que secrétaire du chef de corps j'ai été mutée au CMFP (Centre militaire de formation professionnelle) à Fontenay Le Comte. Ce centre de reconversion professionnelle permet à tous les militaires qui veulent quitter l'institution de passer un diplôme et de transposer la formation acquise au sein de l'armée dans le monde civil. J'étais chef de section pour une quarantaine de militaires entre 25 et 30 ans en reconversion et pour des jeunes de 20 ans issus du SMA qui venaient valider une formation. Les jeunes du SMA me demandaient plus d'attention, ils

étaient loin de leur famille. Ces jeunes sont en recherche d'eux mêmes : ils n'ont pas ou peu de diplôme mais ils ont en commun une volonté féroce de travailler. Pour eux, je raccrochais l'uniforme militaire et je revêtais celui d'assistante sociale.

« Tu ne commandes pas comme moi, tu ne commandes pas comme on pourrait le faire en régiment ou en section de combat, mais tu as l'adhésion de tes personnels et les résultats qui vont avec, donc, je te laisse faire comme bon te semble », m'a rétorqué mon commandant d'unité. Je suis restée 4 ans à ce poste. Jusqu'à

présent à l'armée j'aimais ce que je faisais, dans ce centre j'ai découvert une passion.

Le 22 juillet 2013, je débarque au RSMA de Guadeloupe à Baie-Mahault, en tant que sous-officier insertion traitant mobilité. Ma mission consistait à rencontrer tous les jeunes des sections SMA et à les aider à se projeter dans un monde professionnel où ils ont leur place. Lorsqu'ils s'engagent au SMA, ils signent un contrat avec l'armée. C'est ce qui intéresse les chefs d'entreprises partenaires du SMA bien plus que la recherche de compétences professionnelles.

Le SMA est une institution dans les familles ultramarines. C'est parfois le passage obligé pour s'en sortir et c'est un gage de confiance pour les employeurs. L'armée est un ascenseur social. Le SMA le prouve tous les jours depuis 60 ans.

